

Compte rendu du Conseil d'École n°1

Judi 7 novembre 2019

Sont présents :

- Enseignants : M. TRESGOTS, Mmes NEVEU, BERTOLINO, ROUEL, CROS, GONZALES, FORTE, CANCIAN, FONTEBASSO, FAU et VOISELLE.
- Représentants des parents d'élèves : MMES PIGNET, COLOMBIES, AUTHIE, CHIARLINI, FOUJOLS, CHOLLET, et BASTIE, élues représentantes des parents d'élèves titulaires. MMES AGABI et GERBIER, M LACOSTE, élus représentants des parents d'élèves suppléants.
- Mairie : M. PERE, Maire. M. FEUILLERAT, adjoint aux affaires scolaires
- ALAE : M. BRIER, Directeur

Sont excusés :

- M. DUEZ, IEN de la circonscription
- Mme PARET, enseignante.

Début de la séance : 18h07

1. Lecture et vote du nouveau règlement intérieur de l'école

Cf. Annexe jointe.

- Eclaircissement sur le fonctionnement des pinces à linge pour les toilettes :

Une question de la part des parents d'élèves a été adressée à ce sujet à la directrice avant le conseil d'école :

« Nous avons eu de nombreux retours/ interrogations concernant le système des pinces à linge pour accéder aux toilettes : nombre de pinces par rapport au nombre de toilettes, longue file d'attente, angoisse de ne pouvoir y avoir accès... pourrions-nous avoir plus d'informations sur l'objectif de ce nouveau système et le premier bilan/ retour de l'équipe enseignante ? »

Réponse de l'équipe enseignante : Le « système de pinces à linge » a été mis en place à la rentrée. Son objectif est de réguler le flux d'enfants allant aux toilettes à la récréation, et de limiter le nombre d'enfants présents aux sanitaires en même temps. Il y a 5 pinces à linge pour les filles, 5 pour les garçons. 5 classes maximum sont en récréation en même temps (récréations dédoublées). Lorsqu'un enfant souhaite aller aux toilettes durant la récréation, il demande une pince à linge à l'enseignante de service et la lui ramène lorsqu'il a fini. L'équipe enseignante s'étonne de cette remarque : ces passages aux toilettes se déroulent parfaitement, le flux est régulé, il n'y a pas de file d'attente. Elle dresse de ce dispositif sécurisant un bilan tout à fait satisfaisant. Les toilettes ne sont plus un lieu de jeu et ce dispositif sera maintenu.

Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

2. Lecture et vote du règlement intérieur du Conseil d'école

Cf. Annexe jointe.

Le règlement intérieur du conseil d'école est voté à l'unanimité.

3. Présentation de la nouvelle équipe enseignante, classes et effectifs :

Une dixième classe a ouvert à la rentrée.

Madame VOISELLE est la nouvelle directrice de l'école. Madame FAU assure sa décharge de direction.

Madame GONZALES assure le remplacement de Madame FABRE en classe de CE2.

Mesdames FONTEBASSO et FORTE, enseignante TRS, ont été nommées à titre provisoire sur deux classes (CM2 A et CM1 A).

CLASSE	ENSEIGNANTE(S)	EFFECTIF
CP A	Mme PARET	22
CP B	Mme NEVEU	22
CE1 A	Mme BERTOLINO	26
CE1 B	Mme ROUEL	27
CE2 A	Mme CROS	26
CE2 B	Mme GONZALES	27
CM1 A	Mme FORTE	25
CM1 B	Mme CANCIAN	23
CM2 A	Mme FONTEBASSO	24
CM2 B	Mmes VOISELLE et FAU	24
Total :		246

Il n'y a pas eu de nouvelle inscription ni de départ depuis la rentrée de septembre. Pour information seulement, 50 GS sont inscrits à l'école maternelle Belbèze.

4. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Date : vendredi 11 octobre 2018.

Deux listes ont été constituées : APEIU et FCPE.

Résultats des élections : 416 électeurs, 255 votants dont 19 bulletins nuls ou blancs, 10 sièges pourvus pour 10 titulaires. 6 sièges obtenus pour la listes APEIU et 4 pour FCPE. 140 voix pour la liste APEIU, 96 pour la liste FCPE.
Participation : 61.30%, exclusivement par correspondance. C'est un résultat satisfaisant et la directrice remercie l'ensemble des parents votants pour leur implication.

5. Organisation de l'APC

L'organisation de l'APC est propre à chaque classe (aide personnalisée ou suite de projets en petits groupes de 4 ou 6 élèves). Les APC ont lieu sur la pause méridienne, à raison de deux fois par semaine de 11h45 à 12h45. Les élèves de CM2 font l'APC avec Madame FONTEBASSO et avec Madame FAU, Madame VOISELLE en étant déchargée. Les enseignantes se tiennent à la disposition des parents pour faire un point sur ce suivi en APC au besoin.

Cette organisation, en place depuis quelques années, ne pose pas de problème d'organisation à l'ALAE qui est averti le jour-même des enfants participant à l'APC.

6. Sécurité :

Les deux premiers exercices de sécurité (évacuation-incendie et PPMS-intrusion) se sont déroulés dans les conditions habituelles et sans incident les 10 septembre et 10 octobre 2019.

L'évacuation de tous les élèves pour l'exercice incendie a eu lieu en 2 minutes et 9 secondes, ce qui est très satisfaisant pour une école à étage qui doit normalement s'évacuer en moins de 3 minutes.

Un deuxième exercice incendie et un exercice PPMS – risques majeurs auront lieu au troisième trimestre. Cependant, un nouvel exercice PPMS-intrusion aura également lieu lorsque le nouveau système d'alerte actuellement en train d'être installé sera opérationnel.

Question de la directrice à la mairie : Qui peut décider d'une modification du schéma d'évacuation ? Les classes de rez-de-chaussée empruntent un chemin proche des conduits de gaz...

Réponse de Monsieur Feuillerat : il faut en discuter avec la police municipale et proposer à la mairie un nouveau schéma.

Remarque de Madame Pignet : l'armoire électrique se trouve de l'autre côté.

7. Projets et sorties prévus ou passés (liste non exhaustive) :

- Le photographe s'est rendu à l'école le 24 septembre. Les bons de commandes photos partiront dans les cahiers mardi. L'équipe enseignante a eu recours à un nouveau photographe cette année (Studio 1331 de Saint Jean).
- Toutes les classes bénéficient cette année de 8 séances de natation à la piscine de l'Union.
- Toutes les classes participent au projet « Ecole et Cinéma ». Première projection le 18/11 pour les cycles 2 et le 21/11 pour les cycles 3.
- Un marché de Noël, en lien avec l'ALAE et les associations de parents d'élèves, est prévu le 19/12. Une réunion de préparation est prévue le 19/11. La directrice invite les associations de parents d'élèves à y convier l'ensemble des parents volontaires pour aider à l'organisation de cet événement.
- CP A : Projet sport en liaison avec d'autres classes de CP des autres écoles de l'Union.
- CP B : Classe de découvertes, sortie au Muséum de Toulouse, Ferme du Ramier à Montauban, Monument aux morts le 12/11
- CE1 A et B : Projet équitation sur 4 ½ journées. Exposition au musée des abattoirs fin janvier
- CE2 A et B : Projet voile, Prévention et sécurité (IPS)
- CM1 A et B : Projet voile, Cérémonie de la Légion d'honneur ; CM1A : visite à la fondation Bemberg le 16/01
- CM2 A et B : Projet sciences « Trop chaud pour les manchots » avec sortie au Muséum le 7 novembre et au CNES en juin. Correspondance avec une école de Manchester (visite des enseignantes le 7/11).
CM2 A : Pièce de théâtre sur la prévention des risques le 8/01, Visite à la fondation Bemberg le 16/01, découverte d'Albi le 25/05
CM2 B : Rallye piéton dans Toulouse, Classe d'immersion linguistique anglais à Aspet du 16 au 20 mars.

8. Bilan de la coopérative scolaire :

Le bilan de la coopérative scolaire a été présenté par Madame NEVEU, mandataire de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2019/2020 (ensemble des dépenses et des recettes énoncé). Le solde de début d'année était de 7621€, il est d'environ 9900€ actuellement. Le détail est consultable à l'école.

9. Le suivi des travaux et des demandes en cours

L'équipe enseignante remercie vivement la mairie pour les petits travaux réalisés. La directrice remercie la mairie pour le changement de l'ordinateur du bureau, plus performant. Il est demandé une intervention pour l'ensemble des vidéoprojecteurs et le TBI de l'école (nettoyage des filtres, calibrage etc.).

Questions de la part des parents d'élèves adressées à la mairie et réponses de Monsieur le Maire et de Monsieur Feuillerat:

Monsieur Feuillerat demande aux parents d'élèves de ne pas attendre les conseils d'école pour envoyer ces types de demandes.

- « Nous réitérons la demande d'un préau extérieur, demande d'autant plus importante que le nombre d'élèves ne cesse de croître au sein de l'école » :

Depuis notre élection en 2014, l'équipe municipale a dû réhabiliter l'intégralité des écoles de l'Union avec notamment la mise en conformité accessibilité et sécurité incendie, installation de matériel d'alerte intrusion. Il y eu 219 000 euros de travaux sur

l'élémentaire Belbèze (accessibilité + brise-soleil). Le coût des travaux sur le mandat s'élève à 3, 2 M euros pour l'ensemble des écoles. Au vu de la multitude des travaux le projet préau extérieur n'était pas dans les priorités de la commune.

- « *Qu'est-il prévu de faire dans les bacs situés sur le parterre, face à l'école ?* »

Il a été convenu que le centre technique réalise l'aménagement et l'entretien de ces bacs (pas de gestion partagée, cela ne fonctionne pas). Leur végétalisation est prévue pour cet hiver.

- « *Nous réitérons la demande de rendre les panneaux d'affichage extérieurs plus visibles et accessibles. Quand seront-ils remplacés et bien positionnés ?* »

Un marché public est en cours pour le remplacement des panneaux d'affichage et autres signalétiques sur la commune. Tous les panneaux d'affichage présents sur les écoles seront remplacés prochainement. Le positionnement sera fait en consultant parents et directrice.

- « *Est-il possible de mettre des bancs à l'extérieur ?* »

Il y en a déjà entre les 2 écoles. Il y a eu un plan bancs sur la ville (400 bancs), il y aura sans doute un 2^e plan bancs sur le prochain mandat, il faudra en faire la demande à ce moment-là.

- « *L'an passé, des ventilateurs avaient été mis à disposition dans l'école. Or, après cet été, leur nombre aurait mystérieusement été réduit...Qu'en est-il précisément ? Devons-nous systématiquement nous battre pour conserver le matériel que nous demandons auprès de la mairie ? N'est-il pas raisonnable de songer sérieusement à la mise en place de la climatisation dans les salles de classe ?* »

L'objectif avec les travaux d'installation de brise-soleil et de ventilation (mise en place d'une manœuvre pour ventiler en toiture à l'étage) est d'améliorer le confort thermique. Si besoin, les ventilateurs pourront de nouveau être mis à disposition. Les ventilateurs n'ont pas disparu : le service technique s'en sert pour le centre de loisirs en fonction des demandes. Ne pas hésiter à se rapprocher des ateliers pour en demander. Par ailleurs, des brumisateurs mobiles (1 par école) ont été achetés.

Climatisation : sujet à débattre. Outre la controverse sur la santé et l'adaptation à la chaleur, l'augmentation du nombre de climatisation a un effet pervers sur la lutte contre les îlots de chaleur (pour refroidir, on réchauffe l'extérieur).

Remarque de l'équipe enseignante : commencer la classe à 8h30 ferait « gagner » une demi-heure de fraîcheur en cas de fortes chaleurs.

- « *Guichet unique : les parents expriment une réelle "insatisfaction" de cette interface. Est-il prévu des améliorations ? Il est demandé de ne plus faire de relance collective.* »

Le service du guichet unique est en cours de réorganisation suite au départ d'un agent ; le choix a été fait d'une dématérialisation totale dans un délai très court, ce qui entraîne des adaptations. Le logiciel, présent dans un grand nombre de collectivités sur le territoire français, est en constante évolution. Les personnes rencontrant des difficultés peuvent se présenter en mairie le vendredi. Il est difficile de cibler les familles faisant l'objet de relance et cela demanderait beaucoup trop de temps au service. C'est la raison pour laquelle nous spécifions sur chaque mail qu'il ne s'adresse qu'aux personnes n'ayant pas répondu.

- « *Demande d'un point sur les travaux réalisés et ceux qui sont à prévoir.* »

Travaux réalisés pendant les vacances : déploiement des alarmes PPMS anti-intrusion (travaux qui se poursuivront en dehors du temps scolaire jusqu'à fin 2019). Pas de nouveaux travaux structurants planifiés à ce jour

10. Fonctionnement de l'ALAE

- Retour sur la fête d'Halloween :

Collaboration parents / ALAE très positive. Inclure l'école pour les prochaines soirées Halloween serait apprécié. L'avoir organisé tôt dans l'année (avant les vacances et pas après) a été une bonne idée (il fait jour et bon plus longtemps : les enfants ont pu jouer en extérieur toute la soirée).

Questions de la part des parents d'élèves, adressées au ALAE et réponses de Monsieur BRIER, directeur ALAE :

- « *Équipe périscolaire : est-ce possible de faire un point sur les intervenants, les projets mis en place...* »

13 animateurs, équipe quasiment au complet (il manque 1 personne).

Projet pédagogique : réflexion en cours. Un « arbre » détaillant le projet pédagogique est affiché dans le hall d'entrée.

Projets prévus : déco de la cantine, danse indienne, mise en place d'un journal, découverte de la culture et de la langue catalane, bricolage avec des objets de récupération, décoration de l'ALAE (enfants en autonomie). Pour les plus grands : discussion autour de sujets d'actualité (collaboration MJC), foot féminin, projet gym et jeux de rôle (tout ceci est prévu au projet pédagogique et au PEDT).

Participation de l'ALAE aux festivités en lien avec l'école et les parents d'élèves.

- « *Demande d'un retour suite à la mise en place du service au plateau.* »

Bilan satisfaisant. Il y a moins de bruit, les enfants apprécient de pouvoir aller manger quand ils le souhaitent. Madame Pignet, qui a observé ce fonctionnement, trouve dommage que la porte de la laverie, toujours ouverte, ne masque pas le bruit des machines et que les tables de « self » ne soient pas toutes à la même hauteur. Ce sont des ajustements à prévoir.

- « *Demande d'un point sur les "problèmes" de quantité de nourriture remontés.* »

Les enfants peuvent se resservir. Il n'y a pas de problème constaté : ne pas hésiter à se rapprocher des équipes ALAE. Commission cantine : demande des parents de la réaliser à 18h les années prochaines.

11. Questions et remarques diverses éventuelles :

Questions de la part des parents d'élèves, adressées à l'école et réponses de l'équipe enseignante :

- « *Où en est-on dans le tri sélectif au sein de l'école ? Point sur le tri des gourdes des compotes, des crayons.* »

Il manque 6 bacs bleus pour que le tri du papier soit efficace sur l'école. Demande est faite à la mairie. Les bacs bleus sont sortis tous les mardis par les enseignants, 2 élèves de CE2 les vident dans les conteneurs de recyclage.

Recyclage des crayons, feutres et colles, et gourdes compote : Mme Authié viendra faire une intervention sur le temps ALAE pour resensibiliser les élèves, et doit voir si un nouveau récupérateur peut être mis en place.

- « Point sur les différentes sorties scolaires prévues ; il semblerait qu'une sortie voile ait été annulée dans une classe de CM2. Qu'est-il prévu en remplacement ? »

Cf. § 6 ci-dessus. Il n'y a pas de « remplacement » prévu : les enseignantes, par leur liberté pédagogique, choisissent les sorties et projets pour leur classe. Les sorties type « classe de découvertes » ne peuvent leur être imposées. Madame FONTEBASSO a choisi d'autres projets que la sortie voile pour sa classe, après consultation de ses élèves et information aux parents d'élèves de sa classe.

- « Est-il possible de mettre en place une communication plus « formelle », et en lien avec les services municipaux ad hoc, sur les différentes possibilités de bénéficier d'une éventuelle aide au financement pour les sorties scolaires ? »

Non, ceci n'est pas le rôle de l'école. L'école informe les familles des dispositifs d'aide existant, c'est ensuite aux familles à faire les démarches et à contacter les services municipaux

- « Est-il prévu, comme l'an passé, un budget dédié à la culture ? (Musique, théâtre...) »

Oui, 150€ par classe. Les projets en lien avec cette subvention n'ont pas encore été décidés. Il s'agira de projets de classe ou de projets communs.

- « Pourquoi est-ce toujours Mme Cros qui remplace Mme Voiselle pendant ses absences ? N'est-ce pas possible d'alterner avec d'autres enseignantes afin de ne pas "impacter" systématiquement la même classe ? »

Madame CROS est la directrice adjointe, elle remplacera toujours Madame VOISELLE lorsqu'elle est absente. Lors des absences de Madame VOISELLE, et donc de Madame CROS en classe, les élèves de CE2 A ont un remplaçant, qui suit les préparations de Madame CROS. Les apprentissages des élèves n'en sont donc pas impactés.

- « Point sur la "neutralité commerciale" suite au courrier de l'inspection. Rappel sur les moyens de communication /actions des Fédérations vis-à-vis des parents »

Il s'agit d'un courrier de la DASEN et non de l'inspection. Le principe de neutralité doit s'appliquer dans l'école, ce courrier est un simple rappel : aucun bon de commande mentionnant une marque ou une enseigne ne pourra être distribué dans les cahiers de liaison. Les parents peuvent choisir un autre mode de communication, hors école, pour distribuer ce type d'information.

- « Suite à des interrogations, pouvez-vous préciser le rôle et le positionnement de l'AVS auprès d'un enfant, au sein d'une classe voire de l'école ».

Il n'y a plus d'AVS sur l'école. Il s'agit maintenant d'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). L'accompagnement peut être mutualisé (l'AESH accompagne jusqu'à 3 enfants) ou individualisé (l'AESH accompagne un seul enfant). C'est la MDPH qui notifie à un enfant un type d'accompagnement. Lorsque l'accompagnement est mutualisé, il n'y a pas de nombre d'heures d'accompagnement spécifié. Les AESH sont nommé(e)s sur un établissement et non plus pour un enfant. Les emplois du temps des AESH sont fixés par la directrice d'école, en fonction des besoins des enfants notifiés par la MDPH. Les AESH sont des membres de l'équipe éducative. Ils/Elles travaillent en lien étroit avec l'enseignant de la classe. Les AESH peuvent être nommé(e)s sur le temps de la pause méridienne, si ceci est notifié par la MDPH. Pour les temps dits « de loisir » (avant et après la journée de classe), un(e) AVL (recruté(e) par la mairie) peut être nommé(e).

Dates prochains conseils d'école :

25 février 2020 18h

4 juin 2020 18h

La séance est levée à 20h16.

La directrice

Madame VOISELLE



La secrétaire de séance

Madame FORTE

